



Château de France - © M. Vanel

ce n'est pas Bordeaux. Nous sommes en retard sur l'Allemagne, l'Italie ou la Suisse en matière de cépages résistants aux maladies habituelles de la vigne qui sont l'une des rares manières d'alléger les intrants. Mais pour faire évoluer le vignoble, il faut faire évoluer les cahiers de charges, cela ne se fera pas en cinq ans, mais en vingt-cinq ou trente ans.»

Mieux maîtriser l'empreinte environnementale

Quoi qu'il en soit, on estime, en 2016, que le vignoble de Bordeaux est engagé à hauteur de 55% dans une démarche environnementale s'appuyant sur des outils collectifs devant permettre de produire un vin de qualité respectant l'équilibre entre la vigne et son environnement, de préserver la biodiversité, de réduire les pesticides, mais aussi de maintenir l'attractivité économique et les emplois. Une véritable pluralité des modes de production est mise en œuvre : viticulture biologique, biodynamique, intégrée et raisonnée, avec une large palette de labels environnementaux, dont le Système de Management Environnemental, SME en abrégé, est le plus emblématique et dans lequel plus de 680 entreprises sont engagées.

Déployé depuis 2010 par le Conseil interprofessionnel du Vin de Bordeaux (CIVB), le SME est un outil collectif au service des performances individuelles. Plus concrètement, disons que le SME s'adresse à toutes les entreprises de la filière, quels que soient leur structure, leur mode

de production ou leur taille, et que son objectif est de mettre en œuvre une politique environnementale globale au sein de chaque structure, y compris au niveau du personnel.

Pour accéder à cette coordination, les entreprises doivent adhérer à la « Première association pour le SME du Vin de Bordeaux » qui porte ainsi la certification de manière collective. Vingt conseillers de la Chambre d'agriculture accrédités par le CIVB se rendent sur le terrain pour assister les vignerons et leur proposent, s'ils le souhaitent, de se présenter à la certification collective ISO 14001, norme internationale en matière de développement durable. En 2016, l'association comptait 145 exploitations membres, contre 28 en 2010 au moment du lancement, mais on chiffre à plus de 700 le nombre d'entreprises engagées dans ce processus. Soit 18% des surfaces et 50% des volumes produits à Bordeaux, ce qui est très encourageant.

« Selon moi, le SME, explique Marc Médeville, est dix fois plus compliqué que le bio, car il s'applique à tous les échelons de l'exploitation. Il permet de mesurer son impact environnemental, de former le personnel, de contrôler les énergies consommées, etc. Il crée un profil indépendant les uns des autres et si un déficit est enregistré en un point de la chaîne, il est acté et corrigé en moins d'un mois. »

On retrouve le même enthousiasme chez Stella Puel, au **Château Bardins** en Pessac-Léognan. « Après la mise en place d'un premier groupe-pilote qui a testé le SME, celui-ci a été proposé à l'ensemble des viticulteurs. Comme je faisais déjà beaucoup au niveau environnemental, je me suis glissée dans la première vague de 2013. Au début, nous étions 17, venus de toutes les régions de Bordeaux. J'ai trouvé très intéressant de travailler en groupe, ensemble on est plus forts mais c'est surtout bien de voir ce qui se fait ailleurs, même si ce n'est pas très loin... Suite à cela, nous avons changé énormément de choses



Stella Puel, Château Bardins



Stéphane Dupuch, Château Sainte-Marie

dans nos pratiques : nous avons mieux irrigué, refait les revêtements de sol, mis en place une station d'épuration, mieux géré le lavage des tracteurs, la gestion des déchets, etc. Ça nous a permis aussi de mieux respecter la réglementation en vigueur. Grâce à la veille faite par le CIVB, il est assez facile de se mettre à jour, ce qui ne peut pas faire quand on est seul. Je suis donc tant plus contente que je pense que c'est un gage pour une exploitation de dix hectares telle que la nôtre, c'est un gage de durabilité de notre prise. Le système permet aussi de reconnaître les efforts que nous faisons, de le rendre consommateur, c'est pour cela que je suis allée jusqu'à la norme 14001, reconnue internationalement. Cela a donné des changements spectaculaires à Bordeaux, on se sent accablé aussi. Avancer ensemble, cela soude ! » Dans d'autres régions, dans l'Entre-deux-Mers par exemple, les choses changent encore. Fin juin, juste avant de céder la présidence de l'appellation à Bruno Baylet (**Vignoble d'Entre-deux-Mers**), Stéphane Dupuch (**Château Sainte-Marie**) a fait inclure dans le cahier de charges l'obligation pour chacun de s'inscrire dans une démarche environnementale ! « C'est la première appellation « blanche » à imposer cela en France. Je déclare fièrement Stéphane Dupuch, c'est la plus grosse région à être engagée dans le bio où le bio se développe bien aussi actuellement. Mais dans le bio, précise-t-il, on se concentre surtout les intrants et les produits utilisés dans la production des raisins et des vins. Dans l'ensemble, on agit sur tout le processus, c'est une démarche d'entreprise globale. »



En voiture ou à vélo

Dans la région de l'Entre-deux-Mers, ce vaste territoire vallonné entre Garonne et Dordogne, neuf circuits touristiques vous emmènent en voiture sur la « Route des vins de Bordeaux en Entre-deux-Mers ». « Route des terroirs », « Route des bâtisseurs », « Route panoramique des coteaux de Garonne »... chaque itinéraire se déroule entre 45 minutes et trois heures, et propose quelques arrêts chez des vignerons, des lieux de visites patrimoniaux, des dégustations dans les fermes, quelques bonnes tables. Pour les plus sportifs, la piste cyclable